

Association canadienne des producteurs pétroliers

**MÉMOIRE SOUMIS AU
COMITÉ PERMANENT DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

TECHNOLOGIES PROPRES AU CANADA

Le 21 octobre 2022

Mémoire de l'Association canadienne des producteurs pétroliers soumis au Comité permanent de l'environnement et du développement durable

**Technologies propres au Canada
Le 21 octobre 2022**

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) et ses membres se réjouissent d'avoir l'occasion de participer à l'étude du Comité permanent de l'environnement et du développement durable sur les technologies propres au Canada.

Le Canada est un chef de file mondial pour ce qui est des innovations et technologies permettant de réduire les émissions. Les producteurs pétroliers et gaziers du Canada ont contribué de façon importante aux progrès liés aux réductions des émissions jusqu'à maintenant et continueront d'y contribuer, tant au Canada qu'à l'étranger. L'ACPP et ses membres s'engagent à démontrer du leadership en matière d'environnement et à s'efforcer d'être des partenaires constructifs axés sur les solutions, de manière à relever le triple défi associé à la réduction des émissions, à la sécurité énergétique et à l'abordabilité. L'ACPP poursuit ses efforts et travaille d'arrache-pied pour raffiner sa compréhension des technologies, innovations et cadres stratégiques qui permettront de réaliser des progrès supplémentaires.

L'ACPP souligne également l'importance de cette étude pour les investissements dans les technologies propres au Canada. Nous reconnaissons que des lacunes persistent quant à la compréhension de la façon dont le secteur des technologies propres interagit avec l'ensemble des industries, particulièrement à un moment où pratiquement tous les secteurs de l'économie investissent dans les technologies et les innovations permettant de réduire les émissions et d'améliorer la performance environnementale. La collaboration entre les différentes industries, ainsi que des politiques efficaces, peuvent favoriser la croissance du secteur canadien des technologies propres et permettre aux gouvernements de prendre des décisions éclairées, au profit de l'économie canadienne et de l'environnement.

L'ACPP présente ce mémoire, qui décrit la mise au point et le vaste déploiement de technologies propres au sein de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel, dans le but de réduire l'intensité des émissions associées à la production de pétrole et de gaz naturel en amont. Le présent document traite de trois sujets principaux :

- La valeur des investissements, la collaboration des producteurs canadiens d'énergie en amont et les occasions de produire les résultats souhaités.
- L'éventail de technologies éprouvées et de nouvelles technologies (Annexe 1).
- L'effet positif des technologies qui ont déjà été déployées sur la réduction de l'intensité des émissions (Annexe 2).

VALEUR DES INVESTISSEMENTS CANADIENS, COLLABORATION ET OCCASIONS

Les données les plus récentes sur les technologies propres dont dispose l'ACPP sont tirées d'une étude menée en 2016 par Global Advantage Consulting Group Inc. pour le Réseau d'innovation pour les ressources propres (CRIN). L'étude a révélé que l'industrie intérieure du pétrole et du gaz naturel est celle qui investit le plus dans les technologies propres au Canada, et qu'elle représente 75 % des dépenses annuelles

totales, qui s'élèvent à 1,4 milliard de dollars.

L'industrie a consacré plus de trois milliards de dollars à la protection de l'environnement en 2019¹.

¹ Statistique Canada, Dépenses en immobilisations et d'exploitation sur les activités :
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810013001&request_locale=fr

La mise au point et le déploiement d'innovations et de technologies permettant de réduire les émissions sont essentiels pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques. L'industrie pétrolière et gazière en amont est prête pour des investissements additionnels dans les technologies propres. De fait, tous s'entendent pour dire que le pétrole et le gaz naturel produits en générant moins d'émissions donneront un avantage concurrentiel aux ressources canadiennes sur les marchés mondiaux, et seront soutenus par une augmentation de la demande mondiale en énergie.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz naturel sont des experts en technologies propres parce qu'ils investissent depuis des décennies dans la réduction des émissions, la protection de l'eau et d'autres innovations environnementales. L'expertise et les technologies dont l'industrie dispose sont transférables à d'autres industries produisant de grandes quantités d'émissions (du secteur minier à la fabrication de ciment, mais également aux activités pétrolières et gazières en aval comme les produits pétrochimiques et le raffinage). Avec un environnement propice aux investissements, le Canada peut tirer parti des bases en matière d'innovation et d'investissement jetées par l'industrie pétrolière et gazière et contribuer à l'atteinte de meilleurs résultats à l'échelle mondiale.

Dans l'ensemble de l'industrie en amont, des technologies éprouvées ont déjà été mises au point et déployées, en plus des recherches en cours et de la mise au point de nouvelles technologies (Annexe 1). Les technologies qui ont été déployées jusqu'à maintenant ont déjà produit des résultats (Annexe 2). L'industrie canadienne en amont appuie la création d'un écosystème novateur de partage de connaissances, par l'entremise d'organisations basées sur la collaboration comme :

- Petroleum Technology Alliance Canada (PTAC);
- Réseau d'innovation pour les ressources propres (CRIN);
- Fonds Gaz naturel financement innovation (NGIF);
- Petroleum Research Newfoundland and Labrador (PRNL);
- Pathways Alliance (qui intègre maintenant l'ancienne Canada's Oil Sands Innovation Alliance - COSIA);
- Initiatives gouvernementales comme Alberta Innovates, Emissions Reduction Alberta, Conseil de la recherche de la Saskatchewan (SRC), B.C. Innovation Council (BCIC) et BC Oil and Gas Resource Innovation Society (OGRIS);
- Organisations partenaires financées et indépendantes, établissements d'enseignement postsecondaire et services de recherche internes d'entreprises.

Par l'entremise des ces organisations et relations, l'industrie adopte une approche collaborative axée sur les solutions en matière d'investissement dans les technologies propres, dans le but de réduire les émissions. Le secteur s'engage à jouer un rôle clé pour aider le Canada à atteindre ses objectifs déclarés de réduction des émissions, tout en continuant d'accorder une grande importance à l'économie (notamment l'emploi à l'échelle nationale, la génération de recettes fiscales) et en favorisant la qualité de vie grâce au pétrole et aux produits dont dépendent les Canadiens. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel en amont démontre clairement qu'elle est déterminée à investir dans les technologies propres et à les faire progresser, mais également qu'elle souhaite réaliser des progrès en réduisant les émissions dans l'ensemble de ses opérations.

D'après l'expérience de l'ACPP, voici des recommandations pouvant faciliter les possibilités d'investissement dans les technologies propres au Canada :

- **Favoriser l'innovation et éviter la réglementation normative** qui définit quelles technologies le gouvernement appuie afin d'atteindre les objectifs fixés. De nombreuses technologies ont déjà été déployées et seront requises pour atteindre les objectifs fixés. Toute mesure qui limite la flexibilité limitera les innovations et les investissements dans les technologies de pointe.
- **S'assurer que les revenus** découlant de la taxe sur le carbone perçue auprès de l'industrie **sont déployés efficacement** pour favoriser des occasions de réduction des émissions au sein du secteur. L'ACPP estime qu'au fur et à mesure que la tarification du carbone augmentera, il faudra que les gouvernements déploient rapidement les importantes sommes supplémentaires perçues.

- **Favoriser les marchés** et s'assurer que des possibilités de rentabilisation sont disponibles pour tous. Les projets de réduction des émissions rivalisent avec d'autres investissements et sont d'envergure mondiale. Le cadre de décarbonisation du Canada doit suivre le rythme des marchés internationaux avec lesquels le Canada rivalise, notamment en améliorant les mesures incitatives s'appliquant aux projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC).
- **Tirer parti des gains d'efficacité** dans l'ensemble de l'économie, éviter les approches secteur par secteur et envisager d'autres options en matière de politique en mettant l'accent sur l'atteinte d'objectifs clés.
- **Réévaluer l'actuelle politique en matière de CUSC** dans le contexte de la concurrence internationale et de l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques et envisager une approche stratégique plus souple, de manière à instaurer une politique concurrentielle et efficace permettant d'atteindre la parité avec les États-Unis (comme un crédit d'impôt sur la production, des contrats pour les différences, l'inclusion des coûts de fonctionnement, ou d'autres leviers stratégiques financiers).
- **Veiller à ce que les politiques** permettent à la fois l'investissement de capitaux et le déploiement de technologies.
 - o Limiter l'incertitude dans le contexte des politiques, particulièrement pour les projets ou technologies qui dépendent des compensations ou mécanismes d'attribution de crédits comme source de revenus pour appuyer les analyses de rentabilisation.
Simplifier le processus de délivrance de permis réglementaires pour les projets qui permettent d'améliorer le rendement des infrastructures existantes ou pour les nouveaux projets qui améliorent le rendement de l'industrie en ce qui concerne le déploiement de technologie.

L'industrie s'efforce de jouer un rôle dans l'amélioration du rendement et dans la réduction des émissions en contribuant de façon importante à l'écosystème des technologies propres et à l'économie dans son ensemble. Nous remercions le Comité de se pencher sur les occasions que présente le secteur, ainsi que sur les progrès qu'il a réalisés jusqu'à maintenant.

ANNEXE 1 – TECHNOLOGIES ACTUELLES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

TECHNOLOGIES ACTUELLES

En octobre 2021, l'ACPP a publié un [rapport](#) exhaustif décrivant les technologies actuelles et les nouvelles technologies de réduction des émissions et donnant des exemples fournis par les membres de l'ACPP.

CAPTAGE, UTILISATION ET STOCKAGE DU CARBONE

Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) comprennent plusieurs technologies de pointe qui permettent de capter les émissions des grandes installations industrielles avant qu'elles n'atteignent l'atmosphère. Le dioxyde de carbone (CO₂) capté peut être stocké en permanence sous terre dans des formations géologiques stables, utilisé pour améliorer la production de pétrole de réservoirs parvenus à maturité ou pour créer des produits à valeur ajoutée. Des exemples notables comprennent l'installation de CSC de Quest qui capte et stocke les émissions de CO₂ de l'usine de valorisation de Scotford exploitée par Shell près de Fort Saskatchewan, en Alberta, ainsi que l'installation de CSC d'Aquistore qui capte les émissions de la centrale au charbon Boundary Dam de SaskPower près d'Estevan, en Saskatchewan.

Le crédit d'impôt à l'investissement (CII) pour le CUSC, proposé par le gouvernement fédéral, constitue une mesure de soutien fédérale importante pour les technologies de réduction des émissions et l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques. Or, le Canada est toujours en retard par rapport à des concurrents comme la Norvège et les États-Unis. Avec la récente adoption de l'Inflation Reduction Act aux États-Unis, la possibilité pour le Canada non seulement d'atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques, mais également d'être un fournisseur mondial de choix, est compromise si les politiques canadiennes ne sont pas compétitives par rapport à celles des États-Unis.

Avec les bonnes mesures incitatives réglementaires et fiscales, les projets de CUSC du Canada sont susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière de changements climatiques, mais également de concurrencer d'autres projets et d'obtenir des investissements en capitaux. Exxon (2022) a estimé que les dépenses mondiales en capital dans le CUSC s'élèveront à environ quatre milliards de dollars en 2050.

En tant que technologie propre de prochaine génération, l'industrie du CUSC pourrait permettre de réduire considérablement les émissions de CO₂ dans l'ensemble de l'économie. La province de l'Alberta a récemment approuvé l'espace poral (capacité de stockage souterrain) pour 19 projets de CUSC envisagés par des entreprises et des consortiums, qui proviennent principalement de l'industrie du pétrole et du gaz naturel en amont. Ces projets de petite, de moyenne et de grande envergure représentent des investissements potentiels de plus de 20 milliards de dollars dans les décennies à venir et pourraient permettre à l'industrie canadienne du CUSC de devenir un chef de file mondial dans le domaine.

GAZ COMBUSTIBLE / EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Il est possible de réduire les émissions en remplaçant le carburant (principalement en passant du diesel au gaz naturel) et en améliorant l'efficacité de l'équipement et des procédés dans les installations de toutes tailles, dans toutes les activités en amont. Les technologies sont notamment les suivantes :

- Les unités de récupération de chaleur résiduelle utilisent un échangeur de chaleur de récupération d'énergie qui transfère la chaleur des sorties du procédé à haute température à une autre partie du procédé, ce qui compense la nécessité de brûler plus de combustible pour produire de la chaleur ou de l'électricité. Une unité de récupération de chaleur résiduelle peut réduire les émissions de 2 500 à 3 000 tonnes d'équivalent CO₂ par puit par année, ou de 30 000 à 78 000 tonnes d'équivalent CO₂ par usine par année pour une usine de traitement du gaz d'une capacité de 90 millions de pieds cubes par jour.
- Remplacement du diesel pour le forage, l'achèvement des puits et les installations de traitement du gaz naturel, comme

l'utilisation d'unités mobiles de production et de stockage d'énergie au gaz naturel pour les appareils de forage existants alimentés en électricité.

- Les systèmes de récupération à la torche en mer réduisent considérablement le torchage du gaz naturel. Le gaz récupéré peut être recueilli et utilisé pour la compression, l'injection ou la réinjection et la récupération assistée du pétrole.

RÉDUCTION DU MÉTHANE

Dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel, du méthane est libéré lorsque le gaz naturel est torché ou évacué. Il peut aussi y avoir de petites fuites de méthane, appelées émissions fugitives, provenant des valves et d'autres équipements utilisés pour le forage et la production. Le Canada a imposé une réduction des émissions de méthane de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2012 d'ici 2025. L'industrie du pétrole et du gaz naturel en amont travaille activement pour atteindre cet objectif. Les efforts de réduction se concentrent sur les événements des réservoirs, les appareils pneumatiques, les pompes et les sources d'émissions fugitives similaires, et la réduction de l'évacuation et du torchage.

Un rapport publié par le gouvernement de l'Alberta en janvier 2022 montre que l'industrie est en voie d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de méthane de la province. De plus, en utilisant les technologies développées par la Petroleum Technology Alliance Canada (PTAC), l'industrie a créé une capacité de technologie suffisante pour réduire les émissions de méthane de plus de 45 %. Dans un répertoire publié en février 2021 par la PTAC et Affaires mondiales Canada, l'on retrouve près de 60 entreprises de l'Ouest canadien qui offrent une gamme de produits et de services de détection et de réduction du méthane aux producteurs de pétrole et de gaz naturel. (Source : PTAC)

COGÉNÉRATION

Les producteurs en amont peuvent utiliser la chaleur résiduelle pour produire de l'électricité, ce qui permet de réduire les émissions en évitant la combustion de combustibles supplémentaires pour la production d'électricité. Les systèmes de cogénération réduisent les émissions associées à la production d'électricité et de vapeur de 30 à 40 % par rapport à l'électricité achetée sur le réseau de l'Alberta et à la production de vapeur autonome. L'électricité excédentaire qui n'est pas nécessaire au fonctionnement des installations est vendue au réseau électrique de l'Alberta. La cogénération offre une occasion importante de réduire les émissions grâce aux installations de cogénération actuelles et aux nouvelles installations potentielles.

ÉLECTRIFICATION EN AMONT

Les projets de production en amont situés à proximité de sources d'électricité à faibles émissions, comme l'hydroélectricité, peuvent utiliser ces sources pour alimenter une installation, toute ou en partie, évitant ainsi la combustion d'autres combustibles. La production d'énergie renouvelable est une autre option. L'utilisation de l'hydroélectricité pour faire fonctionner la production de gaz naturel en amont dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique offre des possibilités importantes de réduire les émissions globales de la production de gaz naturel liquéfié (GNL).

INITIATIVES EXTRACÔTIÈRES

L'industrie extracôtière du Canada a investi plus de 600 millions de dollars dans la recherche et le développement, l'éducation et la formation, y compris la recherche visant à acquérir des connaissances sur les conditions environnementales et à réduire les risques environnementaux existants et potentiels. Les initiatives comprennent les suivantes :

- Dans le cadre des programmes d'entretien, les exploitants cherchent des méthodes pour améliorer l'efficacité du fonctionnement des unités de production d'énergie et d'autres équipements clés, ce qui permet de réduire les émissions.
- Les navires de ravitaillement utilisent des systèmes de gestion et de surveillance du carburant pour que les navires fonctionnent aussi efficacement que possible et continuent de tenir compte des nouvelles technologies dès qu'elles sont disponibles.
- Les exploitants mettent en place des systèmes de surveillance des émissions fugitives qui utilisent des caméras d'imagerie optique des émissions, facilitant ainsi la détection et la réparation rapides des fuites.
- L'industrie du transport maritime travaille actuellement à l'échelle internationale à l'utilisation de carburants de rechange à faible teneur en carbone.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

ÉLECTRIFICATION À PARTIR DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE PRODUITE EN MER

Une [étude](#) de portée visant à électrifier les installations de production extracôtières en développant et en installant des parcs éoliens extracôtiers est en cours. Cette recherche comprend des recommandations pour des équipements précis et des critères de conception qui pourraient être mis en œuvre dans différents contextes, y compris des projets de développement sur des sites existants et sur des sites nouveaux.

ÉLECTRIFICATION DES NAVIRES DE PRODUCTION, DE STOCKAGE ET DE DÉCHARGEMENT EN MER

Les installations extracôtières ne sont pas connectées aux réseaux électriques existants et doivent donc produire leur propre électricité, ce qui est une source importante d'émissions.

Des recherches préliminaires sur le potentiel d'électrification de nouveaux navires de production, de stockage et de déchargement en mer à partir de l'électricité produite à terre sont en cours. Les résultats préliminaires montrent que l'électrification est possible, bien qu'elle ne soit pas économiquement réalisable compte tenu des niveaux d'activité extracôtières actuels.

HYDROGÈNE BLEU

L'hydrogène est un combustible à forte densité énergétique qui peut être utilisé de nombreuses façons : pour des applications industrielles, le chauffage, la production d'électricité, entre autres.

Lorsqu'il est brûlé, l'hydrogène ne produit pas de CO₂ ni d'autres émissions; le seul sous-produit est l'eau. L'hydrogène "bleu" est dérivé du gaz naturel, le CO₂ produit étant capturé et injecté dans des formations rocheuses ou salines profondes pour un stockage permanent. La compréhension et la mise à l'essai de la technologie pour soutenir l'avancement commercial de la production d'hydrogène bleu sont en cours. La stratégie et la vision pour le gaz naturel du gouvernement de l'Alberta comprennent des dispositions pour la technologie de l'hydrogène bleu. Plusieurs membres de l'ACPP investissent activement dans les possibilités commerciales et les explorent. L'avancement de la technologie de l'hydrogène bleu au Canada dépendra de la capacité d'attirer des investissements dans le CUSC.

CAPTURE DIRECTE DE L'AIR

Cette technologie permet de capturer le CO₂ directement dans l'atmosphère grâce à un système mécanique sophistiqué. Le CO₂ peut être stocké de façon permanente dans des formations géologiques profondes ou utilisé dans la production de carburants, de produits chimiques, de matériaux de construction et d'autres produits.

ANNEXE 2 – DES RÉSULTATS DÉMONSTRABLES : RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS

Les graphiques suivants démontrent le rendement de l'industrie en matière de réduction de l'intensité des émissions jusqu'en 2019. Grâce au développement et au déploiement continus de technologies et d'initiatives, on peut s'attendre à d'autres réductions importantes.

Pour démontrer les réductions continues de l'intensité des émissions dans l'ensemble de l'industrie du gaz naturel et du pétrole découlant des technologies de pointe et de l'efficacité des procédés, l'ACPP a élaboré des graphiques des tendances en utilisant une analyse ascendante pour les secteurs des sables bitumineux et des activités extracôtières, qui utilise les données sur les émissions de chaque installation pour créer un aperçu des émissions globales du secteur. L'analyse comprend les émissions directes (Portée 1) et indirectes (Portée 2). Pour les émissions de gaz naturel, l'ACPP a utilisé une analyse descendante par laquelle le secteur est évalué de façon globale. À des fins de comparaison, les graphiques montrent également le rendement « principal » pour les sables bitumineux et la production de gaz naturel au Canada.

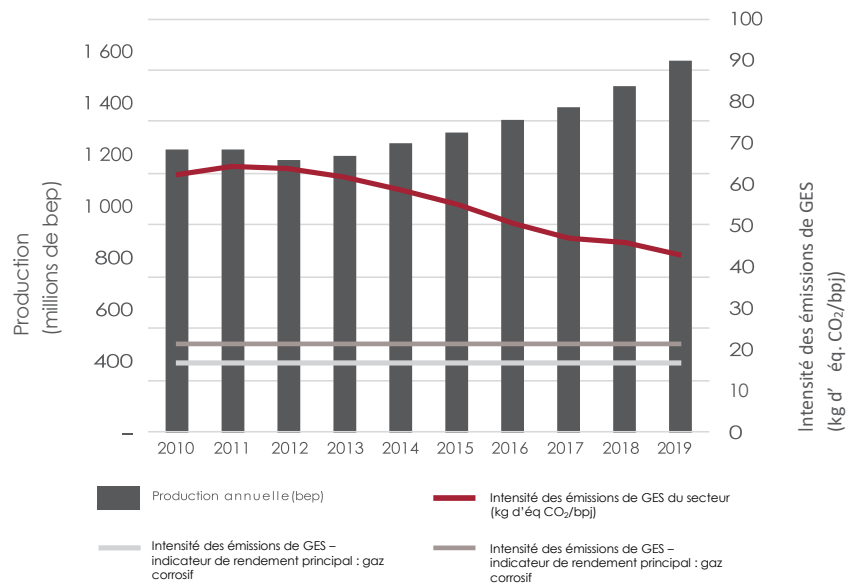
GAZ NATUREL, LIQUIDES DE GAZ NATUREL (LGN) ET CONDENSAT

Les données du graphique représentent l'intensité des émissions de l'extraction et du traitement du gaz naturel, des LGN et de la production de condensats. De 2011 à 2019, l'intensité des émissions a diminué de 33 % dans ce secteur. Au cours de la même période, la production de gaz naturel en Colombie-Britannique a doublé et il y a eu une augmentation de la production de gaz naturel riche en liquides en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les lignes pour le rendement principal sont estimées à partir d'une nouvelle conception d'installation fonctionnant au gaz pour les orifices

d'admission de gaz acide et non corrosif. Un autre indicateur de rendement digne de mention (non illustré dans le graphique) est l'intensité des émissions par kilowattheure (kWh) d'électricité consommée pour la production et le traitement du gaz naturel. En Alberta, au cours de la période de 2010 à 2019, les émissions par kWh sont passées de 1 100 grammes d'équivalent CO₂ par kWh à 670 d'équivalent CO₂ par kWh . L'amélioration de la gestion des émissions, en particulier les mesures visant à atteindre les objectifs de réduction des émissions de méthane et les approches par plateforme de forage de puits multiples, sont des facteurs clés de la réduction de l'intensité des émissions dans ce secteur.

Production et intensité des émissions de GES



Source : Environnement et Changement climatique Canada (RIN 1990-2019); REC, rapport d'Envirotech Engineering.

EXTRACTION DES SABLES BITUMINEUX

Pour le secteur de l'extraction des sables bitumineux, les données indiquent une réduction de l'intensité des émissions de 14 % entre 2013 et 2019, alors que la production a augmenté de 59 %. L'intensité des émissions du secteur de l'extraction des sables bitumineux a considérablement diminué après le début des activités du projet minier Fort Hills de Suncor Energy en 2017, car cette mine utilise le traitement à la mousse paraffinique (TMP), dont l'intensité des émissions est inférieure à celle des projets antérieurs.

Production de sables bitumineux et intensité des émissions de GES



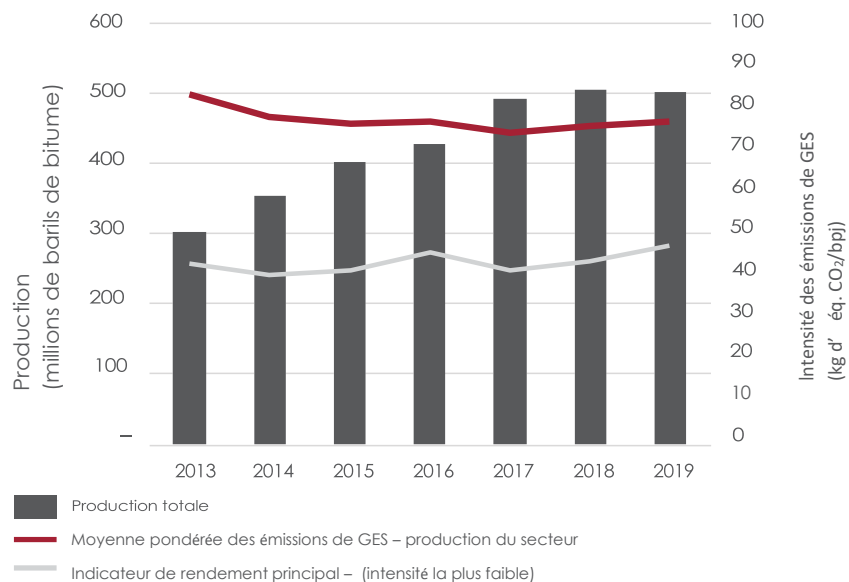
Source : Alberta Environment and Parks, analyse de l'intensité des émissions de GES provenant des sables bitumineux, publication AER ST39.

EXTRACTION IN SITU DES SABLES BITUMINEUX

Les données du graphique comprennent à la fois la production grâce au procédé de drainage par gravité au moyen de la vapeur (SAGD) et la

production au moyen de la méthode de stimulation cyclique par la vapeur d'eau (CSS), ainsi que les émissions directes et indirectes. Les données indiquent une réduction de l'intensité des émissions de 8 % entre 2013 et 2019, alors que la production a augmenté de 66 %.

Production de sables bitumineux *in situ* et intensité des émissions de GES



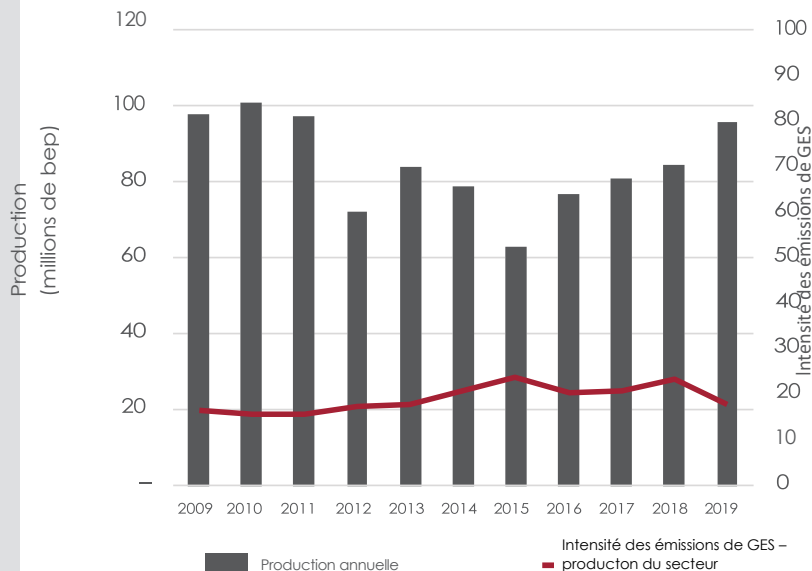
Source : Alberta Environment and Parks, analyse de l'intensité des émissions de GES provenant des sables bitumineux, publication AER ST53; RIN 1990-2019, partie 3.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS EXTRACÔTIÈRES

Le volume global des émissions produites par les activités extracôtières du Canada est faible. L'intensité des émissions dépend notamment des facteurs suivants :

- Avec les années, l'extraction du pétrole entraîne une réduction de la pression dans le gisement. Cette réduction de la pression nécessite une gestion accrue du gaz et l'injection de plus forts volumes de gaz, ce qui accroît l'intensité des émissions;
- Les premières années et jusqu'à la stabilisation de la production, l'intensité des émissions produites par les nouvelles installations extracôtières est généralement supérieure à ce qu'elle est lorsque l'état d'équilibre est atteint;
- Grâce au [Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés](#), les exploitants de gisements extracôtiers ont considérablement diminué leur recours au torchage.

Production d'hydrocarbures extracôtiers et intensité des émissions de GES



Source : Environnement et Changement climatique Canada; Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers

L'Association canadienne des producteurs de pétrole

L'Association canadienne des producteurs de pétrole défend les intérêts des entreprises, quelle que soit leur taille, qui développent et exploitent les ressources pétrolières et gazières au Canada. Les entreprises membres de l'Association produisent environ 80 % du pétrole et du gaz naturel canadiens. Les membres associés, quant à eux, offrent une vaste gamme de services à l'industrie pétrolière et gazière en amont. Ensemble, les membres et les membres associés sont un partenaire soucieux de répondre aux besoins mondiaux en énergie propre, sûre et abordable. Ils sont également à la base d'une industrie nationale dont les revenus tirés de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel s'élèvent à environ 116 milliards de dollars par année. Pour le compte du secteur pétrolier et gazier en amont, l'Association a pour mission de favoriser la compétitivité de façon responsable sur le plan social et environnemental. Elle est aussi favorable à la réconciliation avec les peuples autochtones. Enfin, elle a à cœur que le Canada respecte ses engagements climatiques mondiaux en se positionnant comme un fournisseur idéal dans un monde qui exige de faibles émissions de carbone.